



Aimer la vie.

**Solution
d'assurance
maladie
PRO LIFE**



**Soumettre des factures
dentaires: explication rapide**



Soumission de factures de traitements dentaires conservateurs pour enfants et jeunes (jusqu'à 20 ans révolus)



Voici comment procéder:

- ❶ Si vous avez conclu une assurance dentaire complémentaire auprès de la caisse-maladie, soumettez d'abord la facture dentaire à votre caisse-maladie. Ensuite, envoyez le décompte de prestations que vous avez reçu de la caisse-maladie ainsi que la facture dentaire à PRO LIFE.
- ❷ Si vous n'avez pas conclu d'assurance dentaire complémentaire auprès de la caisse-maladie, envoyez la facture dentaire directement à PRO LIFE.
- ❸ PRO LIFE examinera attentivement les documents soumis.
- ❹ Vous recevrez un décompte concernant la contribution.
- ❺ Le versement de la contribution par PRO LIFE peut prendre un peu plus de temps.*

Soumission de factures de traitements dentaires conservateurs pour adultes (à partir de 21 ans)

La procédure est la même que celle pour les enfants et les jeunes. Toutefois, seuls les **montants facturés supérieur à CHF 2 500.–** seront pris en compte. PRO LIFE garantit la contribution jusqu'à **un montant maximal de CHF 5'000.–** par traitement et par facture.

** Le remboursement par PRO LIFE s'effectue de manière différée et peut prendre plusieurs mois en fonction du volume de traitement.*



Soumission de factures d'orthodontie / appareils dentaires pour enfants et jeunes (jusqu'à 20 ans révolus)

Voici comment procéder:

- 1 Soumettez d'abord la facture dentaire à votre caisse-maladie.
- 2 Si le montant de la facture dépasse CHF 2'000.-, envoyez le décompte de prestations que vous avez reçu de la caisse-maladie ainsi que la facture dentaire à PRO LIFE.
- 3 PRO LIFE examinera attentivement les documents soumis.
- 4 Vous recevrez un décompte concernant la contribution.
- 5 La caisse-maladie effectue généralement le paiement en premier. PRO LIFE se charge ensuite de l'examen, du traitement et du versement de la contribution, ce qui peut prendre un peu plus de temps.*



Comment soumettre des factures

- Téléchargez-les sur le site Internet: **prolife.ch/factures_dentaires** ou scannez le code QR
- Envoyez-les par mail à **denta@prolife.ch**
- Envoyez-les par WhatsApp au **079 422 62 14**
- Envoyez-les par courrier postal à:
PRO LIFE, Team freiwillige Beiträge, Marktgasse 18, 3600 Thun



Remarque: concernant l'utilisation de WhatsApp ou l'envoi par e-mail, nos dispositions relatives à la protection des données s'appliquent.



Mon association pour la vie.

Contact

Votre interlocuteur pour toutes les questions concernant l'association et l'adhésion.

Telefon deutsch: 0848 870 870

Telefono italiano: 0848 870 870

Téléphone français: 0800 873 030

Pour toutes questions concernant les contributions aux soins dentaires:

033 221 83 88 (en allemand)

PRO LIFE

Hirschengraben 9

Postfach

3001 Bern

 info@prolife.ch

 031 380 17 80

prolife.ch